

« L'apprentissage ? Cela donne une maturité »

La vidéo *Ma réussite pro* de Valentin Grossemy, apprenti en terminale bac pro en aménagement paysager au CFFPA du pôle Vert d'Azur a été primée au niveau national

J'aime les jardins à la française. C'est net et carré. On travaille en partant à partir de bases solides. Ça n'empêche pas de laisser place à la création ». À 21 ans, Valentin Grossemy affiche beaucoup de sérénité. Le calme souverain de ceux qui savent qu'ils ont trouvé leur voie. Et tracent leur sillon. Pourtant, le début du chemin avait été tortueux. « J'ai quitté l'école à 14 ans. La théorie, ce n'est pas pour moi ! J'ai toujours eu envie de travailler de mes mains... Pas si simple. Je ne suis pas allé au bout de deux CAP, le premier en ferronnerie, le second en mécanique marine... ». Mais, le voici, cette semaine, en train de passer les épreuves du bac pro, point d'orgue de trois années en aménagement paysager au CFFPA d'Antibes. Prêt à créer, à la fin de l'année, sa « petite » entreprise de jardinerie qui ne connaîtra pas la crise, vue la demande dans le secteur. Qu'est-ce qui s'est passé ? « J'ai opté pour la voie de l'apprentissage qui me convient parfaitement. Avec le travail en alternance, dans une entreprise. C'est du concret ! J'ai eu de la chance, en rencontrant des patrons formidables. Mon maître d'apprentissage, le patron de la boîte Alexandre Garçin paysages, le chef d'équipe... Le premier chantier, dans une propriété à Saint-Tropez, m'a permis d'apprendre



Valentin Grossemy a quitté l'école à 14 ans. « Ce bac pro, c'est du concret. Un pied dans le monde actif ». (Photo M.-C.A)

beaucoup et vite. Il fallait tout créer ou presque ! L'apprentissage permet de fixer des objectifs concrets, de travailler et d'avoir un revenu. À 21 ans, je pense que j'ai acquis une maturité que d'autres n'ont pas encore. J'ai trouvé ma voie. Faire des études, au début, c'était bizarre. Refaire du français, des maths... Mais, ça m'a donné de bonnes bases ». Cette maturité et son amour pour l'apprentissage ont convaincu le jury du concours vidéo « Ma réussite pro ». Une épreuve nationale pour valoriser l'image du bac pro. Et quels meilleurs ambassadeurs que ceux qui s'épanouissent dans cette formation professionnelle et décrochent un boulot ? Valentin est le seul apprenti et le seul représentant de la région Paca primé. Les trois autres lauréats sont des élèves en formation « classique » issus d'établissement d'Aquitaine, des Hauts-de-France et d'Occitanie.

« Sa propre entreprise à la fin de l'année »

Comment a-t'il fait ? Il sourit. « On a travaillé dans le cadre des cours de français. J'ai pris ça comme un exercice. En écrivant mon texte. On s'est filmé les uns et les autres. Puis, on a envoyé chacun notre film. Et puis, voilà ! ». Sur la vidéo que l'on peut visionner sur mareprisepro.org, Valentin est assis sur un banc, dans

les espaces dédiés au CFFPA. Calme, concis et précis, comme d'habitude. Il ne lit pas son texte, qu'il a posé sur le banc, à côté de lui.

Cette distinction a donné lieu à une petite cérémonie, en présence de Françoise Amat, vice-présidente de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique et professionnel (Adfét), de Gabriel Rau, présidente de l'Adfét 06 et de Nathalie Lenoir, directrice du CFFPA-UFA d'Antibes et du CFA RAP. Dix autres candidats, en première et terminale bac pro A.P., qui avaient participé à ce concours étaient aussi présents. Leurs vidéos n'ont pas été primées mais elles ont été sélectionnées et postées sur YouTube.

La suite pour Valentin ? Le bac, donc, puis des vacances. « Je suis originaire de Bormes-les-Mimosas. J'adore faire découvrir ma région à mes amis. J'ai un bateau. Je joue de la guitare folk. Comme mon père ». Son père, à Bormes-les-Mimosas, a créé un atelier de ferronnerie d'art. « Je tiens de lui le goût de créer. Moi, ce sera des jardins ». La future entreprise est déjà sur les rails. « J'ai des clients. Des contacts. Un bon réseau. Je le dois entre autres à cette formation en apprentissage ».

M.-C.A
mabalain@nicematin.fr

Le rap citoyen des lycéens de Jacques-Dolle

Les élèves de la seconde maintenance nautique du lycée Jacques-Dolle ont écrit – et chanté – un rap citoyen. Une chanson (*Todos diferentes but all together*) qui leur a valu le premier prix académique du concours *Tous unis dans la laïcité*. Ces Antibois ont écrit un texte sur la différence avec des mots en plusieurs langues (portugais, anglais, néerlandais, etc.). « Toutes les nationalités représentées dans notre établissement », assure Amine Oth Mani, professeur principal de la classe. C'est lui qui a mobilisé enseignants et élèves autour de ce projet. « À travers ce travail, ils ont pu développer leurs idées citoyennes et transmettre un message de paix et de respect des différences. Ils sont aussi ravis d'avoir pu présenter leur travail au rectorat et recevoir leurs prix en présentant un clip qui sera présenté ensuite à un concours national », souligne Isabelle Mayen Carré, proviseur par

intérim. « Nous sommes une classe avec des cultures différentes, on a travaillé un texte sans tabou, un rap chanté par Majid Frih et filmé à Antibes. Nous avons tourné les scènes au lycée, près du Bastion Saint-Jaume, autour de la sculpture de Plensa (*Le Nomade*), et place De-Gaulle. Ce texte et ce clip ont rapproché tous les élèves autour du thème de la laïcité. Au départ, personne n'en connaissait le sens. Maintenant, ils ont compris », souligne l'enseignant. Le clip primé est visible sur la page Facebook du lycée Jacques-Dolle. Il est également en ligne sur le site Internet du rectorat de l'Académie de Nice. La musique est une création originale de Thomas Aguetz, les paroles et le clip ont entièrement été conçus par le groupe de la classe.

Une belle réussite !

ROBERT YVON
ryvon@nicematin.fr
<https://www.dailymotion.com/video/x6kcodev>



La classe de seconde maintenance nautique du lycée Jacques-Dolle a gagné le prix du rectorat *Tous unis dans la laïcité* pour un clip intitulé *Todos diferentes but all together*. (DR)

Le prix de la laïcité ?

Imaginé par les élus au conseil académique de la vie lycéenne, ce prix *Tous unis dans la laïcité* permet aux élèves, depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée, de s'approprier la charte de la laïcité à l'école avec l'accompagnement des équipes éducatives. Ce concours a pour objectifs de sensibiliser les jeunes et les adultes au principe de la laïcité à l'école, de contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et de permettre aux élèves de mieux connaître, comprendre et partager les valeurs qui fondent la République.